



Bulletin d'information No12 octobre 2019

Sommaire :

- Préambule
- Avenir du projet et dons de différentes natures.
- Bancs et table intégrée.
- L'assemblée générale 2019.
- Comment faire un don ?
- Les bulletins d'information.

1 / Préambule

L'année 2019 sera marquée par la fin de la première phase du chantier commencé en 2013 avec le déboisement puis la construction et le remontage de la scierie. Les essais se terminent avec succès pour le plus grand plaisir et la fierté des bénévoles, le nombre a augmenté au fil des années malgré la complexité des opérations à réaliser. C'est grâce à eux dont certains sont anciens professionnels, artisans, charpentiers ou électriciens, aux donateurs de toutes sortes, aux services techniques et aux subventions de la Mairie que ce chantier a pu aboutir.

Les conditions pour réaliser la seconde tranche qui consiste à aménager l'intérieur pour les visiteurs avec la muséographie vont être l'objet de débats internes et d'échanges avec les services de la Mairie et avec les élus d'ici la fin de l'année et du mandat municipal.

C'est un virage crucial dans le cadre du **grand projet** qu'avait initié l'association « Histoire et Patrimoine » **en 2007/2008 comprenant la mise en valeur de la place de l'Eglise, la création de la Maison du Bourg et le cheminement le long du canal entre la Mairie et la Battante.**

Il en va de l'avenir de ce projet général qui sera ou non le témoin d'une page d'histoire pour la commune et la vallée d'Aulps au profit des générations futures et pour les nombreux vacanciers qui séjournent dans la région.

2 / Avenir du projet et les dons de toute nature

Le projet de la battante a la particularité d'avoir été une proposition de l'association « Histoire et Patrimoine » qui a créé spécialement en mai 2012 une nouvelle association dénommée « La Battante Morzinoise » afin de mettre en œuvre cette idée. Quelques adhérents, de nombreux bénévoles et des donateurs réguliers en plus des subventions publiques ont permis de rassembler les quelques 480 k€ nécessaires pour arriver à la fin de **la phase n°1**.

Il convient désormais à tous de faire un choix pour savoir si nous souhaitons disposer d'un bel ensemble pour raconter l'histoire locale et animer notre station avec des éléments patrimoniaux et culturels en plus de nos infrastructures sportives d'hiver et d'été. Soit la Battante restera en l'état, soit elle sera l'objet **d'une phase 2 dans le cadre d'un projet global qui comprend aussi la Place de la Mairie** pour qu'il y ait du sens et de la cohérence générale avec l'ampleur et la visibilité que mérite notre région dans ce type de projet. Le choix sera mixte avec une part politique par les décisions du conseil municipal et le conseil communautaire en rapport avec ces projets, et une autre part sera aussi exprimée par le soutien concomitant de la population et des entreprises.



Les particuliers en restant bénévoles réguliers pour continuer la construction et l'animation du site, en participant aux recherches historiques et documentaires, ou ponctuels, en répondant aux appels pour l'entretien du site (fauchage annuel, entretien du canal etc.). Il est aussi possible de faire un don déductible des impôts pour contribuer au projet.

Les entreprises peuvent faire des dons directs déductibles fiscalement et aussi, des dons en nature ou des remises déductibles également des impôts sur les factures émises à l'association.

Ces soutiens de toute nature sont très importants pour assurer une participation active d'un maximum de personnes, nous sommes près de 300 à avoir participé à ce projet. Il ne doit pas rester une affaire strictement municipale mais au contraire être un lien entre les générations et une œuvre collective comme Morzine a su en produire un grand nombre au cours de son histoire depuis plus d'un siècle.



L'Association la Battante Morzinoise a été créée à l'initiative de l'Association Histoire et Patrimoine pour la réalisation du projet de reconstruction de la scierie.

Ce bulletin s'adresse aux adhérents, aux sponsors et à toutes les personnes intéressées par ce projet.



3 / Bancs et table intégrée, une réalisation en lien très actif dans le projet de la Battante.

Sur une idée originale de son concepteur et fabricant, Henri Pernet bénévole très actif dans le projet de la Battante, voici une belle création d'une table et de bancs intégrés réalisée par lui-même avec du bois perdu en forêt sans traitement polluant. Belle contribution respectueuse de l'environnement durable et merci pour le public qui peut en profiter autour de la Battante.

4 / L'assemblée générale 2019

mercredi 13 novembre 2019

C'est l'occasion de faire un point sur les comptes financiers et sur l'avenir du projet en présence des élus qui pourront expliquer la situation actuelle du projet global et l'avenir possible au sein des projets de la commune et de la C.C.H.C.



5 / Comment faire un don ?

**Faites un don pour La Battante ...Par courrier ou en ligne.
Les dons en ligne c'est possible maintenant.**

Vous êtes un particulier.

1- Vous êtes imposables sur vos revenus alors vous pouvez récupérer **66 % de votre don dans la limite de 20 % du revenu imposable (CGI art.200 du cgi).**

2- Vous êtes redevable de l'IFI, vous pouvez déduire de votre impôt dans la limite de 50 000€, **75% du montant des dons en numéraire (CGI art 978 du cgi).**

Vous êtes une entreprise,

Vous pouvez avoir droit à une réduction d'impôt égale à **60 % du montant de votre versement, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires (CGI art.238 bis).**

Lorsque la limite est dépassée au cours d'un exercice, l'excédent de versement peut donner lieu à réduction d'impôt au titre des cinq exercices suivant.

Vous pouvez aller aussi sur le site internet: <http://www.labattante.fr>



6 / Les bulletins d'information de l'association sont tous disponibles sur le site internet de l'association :

<http://www.labattante.fr>

La Battante Maison forestière 438 route des Bois Venants 74110 Morzine